



## Commission permanente du 20 juin 2022

### FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

*La Commission permanente du 20 Juin 2022 a adopté le Fonds d'Intervention Alsacien. Ce dispositif d'aides de fonctionnement à l'échelle alsacienne concerne, sous certaines conditions d'attribution, des projets non- éligibles au titre d'un autre dispositif départemental d'aides. Il comprend 2 volets :*

- *Une enveloppe alsacienne destinée à favoriser, en particulier l'organisation de colloques, de congrès ou des manifestations dépassant l'échelle cantonale. Elle soutient également toute action visant à répondre à des besoins d'urgence, notamment pour venir en aide à des collectivités sinistrées, hors Alsace,*
- *Quarante enveloppes cantonales, destinées à soutenir des actions se développant dans les cantons, permettant l'attribution d'aides ponctuelles en faveur des associations, collectivités et établissements publics.*

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions, d'un montant de **2 200 €** réparti comme suit :

- **300 €**, à l'association "S Menschertaler Kartla Munster", pour l'opération de communication et de promotion du site du Markstein,
- **500 €**, à la Musique Municipale - Ecole de Musique de Bitschwiller les Thann, pour l'organisation de concerts hommage au parc de Wesserling,
- **600 €**, à la commune d'Aspach-le-Bas, pour la commémoration du centenaire du parrainage de Malakoff,
- **800 €**, à l'association "la batterie des grognards de haute-Alsace", pour l'organisation d'un concert extérieur "Open Air".

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIAL

*Le Fonds de Solidarité Territorial (FST), permet de soutenir des projets d'investissement (immobilier et équipement) portés par les partenaires institutionnels et associatifs locaux qui améliorent la qualité de vie quotidienne des habitants et des usagers.*

La Commission permanente a décidé l'attribution de subvention d'investissement au titre du Fonds de solidarité Territoriale (FST) pour un montant de **14 896 €**, défini comme suit :



- **1 500 €**, à l'association culture loisirs et sports de Leimbach, pour l'acquisition de matériel de cuisine,
- **5 400 €**, à l'association "Environnement propre insert chantiers (EPICEA)" à Vieux-Thann, pour l'acquisition d'équipement pour une salle d'inclusion numérique,
- **7 996 €**, à l'Union sportive Thann Athlétisme, pour l'acquisition d'un minibus.

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

*La Collectivité européenne d'Alsace mène une politique de préservation, restauration, valorisation et mise en tourisme du patrimoine, porteur de l'identité alsacienne et de l'attractivité du territoire, au service de la marque Alsace.*

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions d'investissement, d'un montant de :

- **8 587 €**, à un particulier de Thann, pour la restauration de la couverture en tuiles plates traditionnelles.

## SUBVENTIONS APPEL A PROJETS JEUNES CITOYENS 2022

Pour la troisième année consécutive, la Collectivité a lancé l'appel à projets Jeunes Citoyens, mené en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin et la Mutuelle sociale Agricole (MSA) d'Alsace, en vue de soutenir des projets permettant aux jeunes de développer leur engagement et leur participation citoyenne.

La commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant de **3 500 €** réparti comme suit :

- La Ligue de l'Enseignement de la Fédération départementale du Haut-Rhin obtient une subvention de **2 500 €** pour le canton de CERNAY concernant un appel à projet jeunes citoyens 2022, "Chemins de mémoire".
- **500 €**, à l'association de gestion du centre socio culturel du pays de Thann à Bitschwiller, pour l'aide au projet à caractère éducatif et socio-éducatif les aventures citoyennes/Berliner U-Bahn Abenteuer,
- **500 €**, au Centre de Gestion socio culturel Agora de Cernay, pour l'aide au projet à caractère éducatif et socio-éducatif agissons ensemble pour notre environnement.



# Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



## **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE L'HABITAT PRIVE ET DE LA SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE**

*C'est un dispositif de subvention au bénéfice des particuliers (propriétaire occupant, locataire du parc locatif privé et bailleurs du parc privé) qui réalisent des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement).*

- **2 000 €**, à deux particuliers du canton de Cernay, pour l'aide à la rénovation de logement.

## **SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2022 AUX COLLÈGES ET ÉCOLES ALSACIENS POUR LES CLASSES DE DÉCOUVERTE, VOYAGES SCOLAIRES, VISITES MÉMORIELLES**

La politique éducative de la Collectivité européenne d'Alsace joue un rôle fondamental de socialisation et d'ouverture sur le monde des jeunes alsaciens. Elle finance le fonctionnement des collèges publics et privés et attribue des subventions pour les voyages et sorties scolaires organisés par les collèges et écoles publics et privés, selon des modalités de participation à ce jour différentes entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Celles-ci se poursuivront jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle politique de participation aux voyages et sorties scolaires.

La commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement dans le cadre de sorties scolaires avec nuitées pour les collèges et les écoles publics et privés du Haut-Rhin, pour un montant de :

- **1 300 €**, à l'école primaire du Steinby, pour la sortie scolaire avec nuitées au centre la Chaume à Orbey du 20 au 25 mars 2022.

## **SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF ALSACIEN**

Dans le cadre du soutien au mouvement sportif alsacien, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux clubs sportifs, aux comités sportifs haut-rhinois et aux athlètes alsaciens de très haut niveau en situation de handicap, dans le canton de Cernay, pour un montant total de **43 085 €** réparti comme suit :

- **33 215 €**, pour les aides aux clubs sportifs et aide aux athlètes de haut-niveau,
- **9 870 €**, pour les jeunes licenciés sportifs.



NOM	Montant CEA
HANDBALL CLUB THANN STEINBACH	7 515,00 €
TENNIS CLUB INTERCOMMUNAL CERNAY	1 080,00 €
CERNAY WATTWILLER HANDBALL	6 225,00 €
SOCIETE HIPPIQUE DE LA THUR	900,00 €
SKI CLUB KRUTH	690,00 €
SKI CLUB MARKSTEIN RANSPACH	1 500,00 €
SKI CLUB ROSSBERG	1 295,00 €
SKI CLUB EDELWEISS SAINT AMARIN	1 570,00 €
ATHLETISME CERNAY ET ENVIRONS	1 090,00 €
THANN OLYMPIC NATATION	650,00 €
AMICALE CYCLISTE THANN	250,00 €
CLUB ALPIN DU PAYS DE LA DOLLER-THANN	1 100,00 €
ENTENTE HAUTE ALSACE	2 085,00 €
UNION SPORTIVE THANN ATHLETISME	350,00 €
SOCIETE GYMNASIQUE ALSATIA-THANN	1 660,00 €
TENNIS CLUB THANN	1 645,00 €
RUGBY CLUB THANN	1 110,00 €
Aide aux athlètes de très haut niveau - sport adapté et handisport	2 500,00 €
<b>Total Aides aux clubs sportifs 2022</b>	<b>33 215,00 €</b>

NOM	Montant CEA
FOOTBALL CLUB ASPACH LE BAS	200,00 €
JUDO CLUB ASPACH LE BAS	250,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE ASPACH LE HAUT	570,00 €
JUDO CLUB SAMOURAIS	200,00 €
CERNAY FOOTBALL CLUB	705,00 €
AIKIDO CLUB STAFFELFELDEN	200,00 €
THUR TENNIS CLUB	200,00 €
SKI CLUB VALLEE WESSERLING	660,00 €
BOUGEONS ENSEMBLE	200,00 €
MITZACH FOOTBALL 77	200,00 €
ASG ESPERANCE MOLLAU STORCKENSOHN	250,00 €
CLUB ATHLETIC MOOSCH	525,00 €
ESPERANCE MOOSCH	250,00 €
ESPERANCE MOOSCH	345,00 €
LES JEUNES D ODEREN AS ODEREN	200,00 €
THANN TENNIS DE TABLE CLUB	200,00 €
FOOTBALL CLUB RODEREN 73	200,00 €
SPORTS REUNIS SAINT AMARIN	435,00 €
THANN FOOTBALL CLUB 2017	480,00 €
BASKET CLUB DE THANN	480,00 €
SKI CLUB VOSGIEN DE THANN	1 065,00 €
ECOLE DE COMBAT DE LA THUR	250,00 €
VOLLEY CLUB VIEUX THANN	250,00 €
ALLIANCE SPORTIVE ASBLANC VIEUX THANN	250,00 €
KRAVMAGA SW	435,00 €
SOC DE GYMNASIQUE ALSATIA WATTWILLER	435,00 €
UNION SPORTIVE VALLEE DE LA THUR	435,00 €
<b>Total aides jeunes licenciés sportifs 2022</b>	<b>9 870,00 €</b>
	<b>43 085,00 €</b>



# Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



## SOUTIEN AU SPORT SCOLAIRE ET AUX ESPOIRS SPORTIFS ALSACIENS

Lors du Budget Primitif (B.P.) 2022, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a décidé de soutenir le sport, la vie associative, le sport scolaire et les bourses aux espoirs sportifs alsaciens.

La Commission permanente a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement pour le canton de CERNAY d'un montant de :

- **700 €**, à un espoir féminin de la commune de Wildenstein, pour un soutien financier pour 2022 dans le cadre de la bourse aux espoirs sportifs collégiens.

## SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS ET LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin accueillera une étape du Tour de France Femmes dont la première édition se déroulera en juillet 2022. Cette manifestation sportive d'ampleur internationale permettra notamment de mettre en lumière nos territoires et de promouvoir la pratique sportive féminine.

La commission permanente a décidé d'octroyer une subvention de fonctionnement d'un montant de :

- **11 800 €**, à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, pour l'organisation du passage du Tour de France Féminin 2022 en Alsace les 29 et 30 juillet.

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2022 AUX COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT

Bien que le soutien aux dépenses d'investissement des collèges privés sous contrats d'association ne relève pas d'une obligation mais d'une possibilité qui est offerte, eu égard aux articles L.151-4 et L.442-16 du code de l'éducation, dans le cadre de sa politique en faveur de la réussite scolaire et de l'épanouissement des collégiens, la Collectivité européenne d'Alsace poursuit sa participation financière aux investissements des collèges privés alsaciens sous contrat d'association avec l'Etat pour 2022.

La Commission Permanente a décidé d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de :

- **12 100 €**, à l'association Sainte Ursule du Naegeleberg, pour les travaux de rénovation des toilettes garçons, mise en accessibilité du bâtiment et remise aux normes électriques.



# Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



## **SUBVENTION AU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU SITE DU BARRAGE DE KRUTH-WILDENSTEIN TRAVAUX**

La Commission permanente de la Collectivité Européenne d'Alsace a décidé d'attribuer au Syndicat mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du Barrage de KRUTH-WILDENSTEIN une subvention d'investissement pour l'année 2022 de :

- **167 376,60 €** au titre de la poursuite des travaux de réhabilitation du Schlossberg, du sentier tour du lac, de l'aire de camping-car, de la passerelle sur le batardeau amont et petits investissements.

### **Annick LUTENBACHER**

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay  
Déléguée à la Montagne  
Présidente du Syndicat mixte  
Markstein Grand-Ballon  
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont  
Maire honoraire de Fellinging  
Secrétariat : 03.89.30.60.14  
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

### **Raphaël SCHELLENBERGER**

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay  
Député du Haut-Rhin  
Secrétariat : 03.89.28.20.59  
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu